

# Réunion de parents CE1

Année 2018-2019

## Présentations :

**Aurélie POLGE** (les lundis et mardis), **Nathalie VINCENT** (les jeudis et vendredis). Etroite collaboration grâce aux outils modernes. Les enfants sont surpris de voir que tout se sait !

La classe : 30 élèves, répartition 13 garçons – 17 filles. Assez bavarde !

## Conseil d'établissement (CE) :

Il regroupe les responsables de toutes les instances ( prêtre, personnel de cantine, de surveillance, de ménage, organisme de gestion - OGEC - , association des parents d'élèves - APEL - la directrice et l'équipe enseignante).

C'est un temps privilégié permettant un échange constructif afin d'améliorer le quotidien au bénéfice de vos enfants.

Deux parents délégués volontaires pour assister au CE, à raison de 3 fois 2 heures par an. Leur rôle sera de consulter et de proposer (pas de pédagogie). Les mamans d'Axel DAMIANO et d'Hugo CHABREDIER sont d'accord pour être parents délégués cette année encore ! Merci !

## Généralités :

- **Règlement** : Rappels : chewing-gums, sucettes et jeux électroniques interdits dans l'établissement. Tenue correcte demandée (pas de tongs et dos nus). Tolérance 0 pour violence verbale ou physique. Horaires à respecter (8h55-11h55 / 13h30-16h45). Plan vigipirate.
- **Cahiers ou fichiers à signer** : les parents paraphent les pages nouvelles et vues chaque semaine, importance du suivi et de l'intérêt porté au travail de l'enfant.  
**Le c. de messages et l'agenda doivent être vérifiés tous les jours, le blog si signalé !**
- **Exigences** de travail, de rigueur, de propreté, de soin, d'écriture soignée, même dans l'agenda (on écrit en abrégé).
- **Les leçons données** à la maison doivent être sues (ce qui est surligné au fluo doit être appris par coeur)
- **Le travail à la maison** est donné d'une semaine sur l'autre donc ne pas attendre la veille pour le faire (mais plutôt le réviser, le revoir), pas d'excuse de matériel manquant ! (surtout que le cartable est affiché au tableau). **NE PAS FAIRE FAIRE LE TRAVAIL A L'AVANCE** (fichier de maths ou suite des lectures suivies. ). Lecture à préparer selon une méthode particulière (CF porte vues) C. pour l'étude surveillée et c. du soir (pour la maison) au choix des parents mais indispensables pour planifier/répartir le travail. **Votre enfant a besoin de vous pour faire ses devoirs !**
- **Le cartable** est à vider chaque semaine ( il sert facilement de grenier à l'élève)

## Programmes :

- Place du CE1 dans la scolarité : année difficile car demande d'autonomie, de soin d'organisation, nouvelles notions et leçons à apprendre ! C'est la 2ème année du cycle 2.
- **FRANCAIS et MATHS** revoir régulièrement ce qui a été fait en classe (fichiers + le c. du jour), les leçons sont à comprendre + apprendre par cœur ce qui est surligné (mots, définitions, ...)  
**Détacher le matériel du fichier CAP Maths (1ère page cartonnée) et le mettre dans une enveloppe au nom de l'E.**  
**Lecture/vocabulaire/écrits : Aurélie. Grammaire/Conjugaison/Orthographe : Nathalie.**  
Pour les maths, nous suivons le fichier donc pas de répartition.  
Projet « Silence, on lit » (voir message via école directe), de 13h30 à 13h40. Ramener un livre de la maison (qui pourra aussi être lu en temps libre).
- **Sport** (Les lundis et jeudis ▶ tenue de sport) Intervenant Maxime.
- **Arts visuels, Education musicale** : continuer les découvertes pour construire sa culture artistique, utiliser son corps...
- **ANGLAIS** : (intervenante Alison) Découverte de nouvelles sonorités, très ludique, voc et expressions de base, éléments de la culture anglophone.
- **INFORMATIQUE** : intervenant, peut-être le vendredi.
- **EVEIL A LA FOI** : Intervenante Christiane (à partir du mois d'octobre) qui prépare aux différents

événements forts de l'année + elle écoute, elle partage autre chose avec les enfants. Dans le respect de toutes les croyances, c'est l'apprentissage des valeurs humaines à la lumière des Evangiles. S'occupe aussi du groupe « Accueil et cheminement ».

- **SOUTIEN** : Séverine intervient auprès des élèves qui en ont besoin ou pour faire un travail spécifique avec un petit groupe (elle dirige également la chorale du primaire).
- **Rituels** écoute musicale et jogging d'écriture.

**Aide personnalisée ou APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** les lundis et jeudis midi (13h-13h30). Durée de 30 minutes, fréquence variable suivant l'évolution de l'enfant et de ses besoins. Nous partons sur le principe que vous êtes d'accord. Sinon nous le signaler par écrit.

### **Projet CLASSE VERTE :**

Du **13 au 18 mai 2019 à St Bonnet en Champsaur** avec les CP. Présentation avec qlq photos (CF blog). Activités : escalade, cani-rando, visite du musée « L'école d'autrefois », apiculteur, boum, ...

On ne vous cache pas que c'est un énorme travail administratif (dossier Académie, autorisations, devis) mais aussi humain (travail plus qu'à mi -temps, organisation pour notre famille ...) mais si on le fait, c'est que nous sommes convaincues que c'est une expérience formidable et inoubliable à vivre pour vos enfants.

Retour +++ de tout le monde !

Financement à voir (environ **300 euros**) soit **60 euros par jour** (repas, encadrement, activités, bus ...)

Préparation du voyage aussi bien matérielle que psychologique (carnet de voyage, ...)

Un coupon sera à compléter sous 15 jours pour savoir si le projet de classe est réalisable.

### **Présentation de l'APEL par Mme DAMIANO :**

Distribution de flyers et bulletins d'adhésion.

### **Absences/Sécurité :**

- **En cas d'absence** prévenir le secrétariat par téléphone au plus vite et faire un mot écrit dans le c. de messages dès le retour avec certificat médical si besoin.  
Les maîtresses laisseront au secrétariat le travail fait en classe qui devra être rattrapé. Par contre, les évaluations ne seront pas rattrapées car pas les mêmes conditions (mais collées dans le c. d'évaluations). **Pas de travail donné à l'avance.**
- Penser à **actualiser les numéros de tél** et adresses données en début d'année en cas de changement (pouvoir joindre qlq'un en cas d'urgence).
- Bien **noter les pb médicaux** sur la fiche de renseignements.
- **Tout médicament est interdit** dans l'établissement (sauf dans le cas d'un PAI).
- **En cas d'accident** : 1 les pompiers, 2 les parents.
- **Lieux de stationnement à respecter** (pour sécurité des élèves et bus).

**Blog** : On y accède par le site de l'établissement, rubrique « Primaire », tout en bas. Cliquer dessus. C'est un petit plus offert par les maîtresses : elles y mettent quelques infos, documents, photos, vidéos, ... quand elles en ont le temps !

**Anniversaires** : Seront regroupés en fin de période (c-a-d avant chaque vacances), un mot sera donné. Faire simple et pratique.

**Goûters** : bonbons et chips n'en sont pas ! Pas nécessaire le matin, seulement à 16h45.

**Cantine** : faire un mot pour repas exceptionnel.

**Etude surveillée** : Ne pas compter sur ce temps très court (et où souvent 32 élèves de classes différentes sont regroupés) pour que les enfants fassent correctement tous leurs devoirs...

**Punitions** : Lorsqu'un enfant perturbe, ne travaille pas : avertissements oraux puis c. rouge sur le bureau de la maîtresse. Si pas suffisant, mot dans ce cahier (punition/réflexion) à faire signer par les parents. Si violence physique ou verbale ou autre cas grave : conseil des maîtres, avertissement...

**Les paroles des enfants sont à prendre avec des pincettes ! N'hésitez pas à venir nous voir pour éclaircir une situation ...**